

À L'AÉROPORT DE LIÈGE, LA HAUSSE RECORD DES DÉCLARATIONS E-COMMERCE SE POURSUIT

7.3.2026 - | Service Public Fédéral Finances

L'AÉROPORT DE LIÈGE EST UN PÔLE EUROPÉEN MAJEUR POUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE l'aéroport de Liège s'est imposé comme l'une des principales plaques tournantes européennes pour le commerce électronique. Près de 20 % des déclarations douanières européennes liées à l'e-commerce y sont aujourd'hui traitées. Ce volume élevé se traduit par une hausse spectaculaire du nombre de déclarations à gérer pour la douane.. En 2025, les douanes ont enregistré 1,3 milliard de déclarations de commerce électronique. Cela représente en moyenne 3,6 millions de déclarations par jour, un chiffre qui a même atteint 4,7 millions par jour en janvier 2026.

Bien que le nombre total de colis ait diminué depuis 2023, les envois individuels contiennent en moyenne plus d'articles. Cela s'explique peut-être par les conséquences de la guerre en Ukraine, la crise énergétique et le regroupement de plusieurs produits dans un seul colis afin de réduire les coûts logistiques.

INVESTISSEMENTS BELGES

Cette année, le gouvernement belge investit davantage dans :

- la poursuite du développement des systèmes informatiques,
- le recrutement de douaniers supplémentaires pour les contrôles physiques,
- le renforcement des équipes chargées de lutter contre la fraude fiscale.

Dans le cadre de la réforme douanière européenne, des mesures structurelles importantes sont prises :

- création d'une autorité douanière européenne,
- développement du EU Customs Data Hub,
- nouvelles règles en matière de commerce électronique.

À partir du 1er juillet 2026, la franchise de 150 euros pour les droits de douane sera supprimée. En outre, une mesure temporaire sera mise en place, prévoyant l'application d'un droit de douane forfaitaire de 3 euros par article pour les envois de faible valeur.

D'autres mesures sont encore en cours de négociation, notamment :

- des frais de traitement européens,

- le concept d'« importateur présumé », qui rend les plateformes en ligne responsables,
- de nouvelles facilités pour les opérateurs fiables,
- un nouveau type d'entrepôt douanier spécifique au commerce électronique.

La combinaison de l'innovation technologique, de personnel supplémentaire et des réformes européennes devrait permettre aux douanes et accises de continuer à contrôler efficacement le flux croissant des envois liés au commerce électronique. L'objectif reste inchangé : protéger les consommateurs, garantir une concurrence loyale et assurer la sécurité du marché intérieur.

<https://news.belgium.be/fr/aeroport-de-liege-la-hausse-record-des-declarations-e-commerce-se-poursuit>